



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE

Orléans, le 27 FEV. 2013

AVIS de l'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
Demande d'autorisation d'exploiter – Installations classées pour la protection de l'environnement

- SARL VALMO HUILE VEGETALE 18 -

Commune de COGNÉ (18)

1. PRESENTATION DU PROJET

La SARL VALMO HUILE VEGETALE 18 sollicite l'autorisation d'exploiter une installation d'extraction et de traitement des huiles végétales dans le cadre d'une régularisation administrative de son activité sur la commune de COGNÉ.

Il s'agit ainsi de collecter, de trier et de stocker du colza dans 4 silos. Celui-ci est ensuite trituré à sec afin d'en extraire l'huile de colza. Cette huile est filtrée avant d'être stockée dans 4 cuves verticales de 100 m³ chacune.

Les installations de production sont implantées dans un ancien hangar agricole. La capacité de production envisagée est de 20 tonnes /jour.

L'environnement du site est constitué d'une ferme située à quelques mètres au sud et de hangars bordés de terres agricoles. Les vents dominants sont de secteur sud-ouest.

2. IDENTIFICATION ET HIERARCHISATION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Les enjeux environnementaux ont été correctement identifiés dans le dossier de demande d'autorisation remis par le pétitionnaire. Le tableau joint en annexe liste l'ensemble des enjeux environnementaux du territoire susceptibles d'être impactés par le projet et leur importance vis à vis de celui-ci. Il en permet une hiérarchisation. Seuls les enjeux principaux font l'objet d'un développement dans la suite de l'avis.

Les enjeux environnementaux principaux, susceptibles d'être impactés par le projet, sont :

- la qualité de l'eau,
- l'état des sols,
- les conséquences d'un incendie.

3. ANALYSE DE LA QUALITE DES ETUDES ET DES MESURES PRISES PAR LE PÉTITIONNAIRE POUR PRESERVER L'ENVIRONNEMENT DU SITE

Les études présentées dans le dossier de demande d'autorisation comportent les éléments prévus par le Code de l'Environnement et couvrent l'ensemble des thèmes requis.

3.1. Étude d'impact

3.1.1. Analyse de l'état initial du site et de son environnement

Qualité de l'eau

Le dossier identifie correctement le contexte hydrologique du secteur en listant les cours d'eau les plus proches du site (rivière Auron, ruisseau de Cocherat et ruisseau des Roches) situés à 300 mètres du site et en indiquant leurs qualités physico-chimiques. L'étude mentionne une dégradation de l'Auron pour les nitrates d'après des analyses de 2004.

La situation hydrogéologique est recensée partiellement. Le dossier mentionne uniquement que le site est implanté en zone vulnérable pour les eaux souterraines.

Aucun captage d'eau potable n'est recensé à proximité du site.

Etat des sols

L'étude précise la constitution de l'état du sol à partir de la carte géologique de la région : calcaire argileux. L'étude démontre clairement une faible perméabilité du sol au niveau du site. Le niveau d'information retenu est pertinent et correctement choisi.

La description de l'état initial du site est au final assez complète. On y trouve toutes les rubriques nécessaires à une présentation de l'environnement géographique, naturel et anthropique, ce qui permet de situer le projet dans son contexte.

3.1.2. Analyse des effets directs et indirects, temporaires et permanents de l'installation

Qualité de l'eau

Le site ne rejette pas d'eaux usées domestiques dans le milieu naturel.

L'étude précise à juste titre que les seules eaux usées industrielles proviennent du lavage de la salle de production d'huile. Le volume annuel rejeté et la qualité de ces effluents chargés en hydrocarbures sont clairement précisés.

Les aires de chargement et de déchargement sont couvertes. Les seules eaux pluviales sont celles de toitures qui sont collectées. L'étude mentionne que ces eaux ne sont pas susceptibles d'être chargées en polluants.

Etat des sols

L'étude indique à juste titre que certains produits stockés possèdent un caractère polluant (huile hydraulique notamment) et présente le caractère dangereux pour l'environnement de ces produits en cas de déversement accidentel susceptible d'affecter la qualité du sol. Au total 3 fûts de 200 litres d'huile hydraulique sont stockés sur site.

Le niveau de précision de l'étude est cohérent au regard des enjeux liés à la qualité de l'eau et à l'état des sols.

3.1.3. Mesures prises par le pétitionnaire pour préserver l'environnement du site

Qualité de l'eau

Le dossier précise que les eaux usées industrielles sont collectées dans une cuve étanche de 600 litres puis traitées par la station d'épuration des eaux usées urbaines de la commune de Dun sur Auron.

Les eaux pluviales de toitures sont acheminées avec les eaux pluviales de ruissellement des surfaces extérieures vers une réserve d'eau de 120 m³ utilisée en cas d'incendie.

Etat des sols

Les produits dangereux et l'huile de colza produite sont stockés sur des rétentions correctement dimensionnées qui sont clairement adaptées à l'enjeu de protection du sol.

Les tourteaux issus du tri des grains de colza sont stockés sur une aire bétonnée et les filtres colmatés égouttés dans l'atelier de fabrication du colza.

Les mesures de gestion envisagées telles que les voiries étanches, la mise sur rétention des produits dangereux, apparaissent limiter de manière proportionnée les risques de contamination des eaux et des sols.

3.2. Articulation du projet avec les plans et programmes concernés

Le dossier déposé par l'exploitant prend en compte de manière satisfaisante les plans et programmes concernés. Le projet s'articule de manière compatible avec le SDAGE Loire-Bretagne et le SAGE Yèvre-Auron.

3.3. Analyse des conditions de remise en état du site

Les mesures proposées par l'exploitant dans le cadre du réaménagement du site après cessation d'activité sont adéquates et compatibles avec un usage futur agricole.

En effet, l'exploitant s'engage à démonter les cuves et à évacuer les déchets du site.

3.4. Étude des dangers

L'analyse des dangers est en relation avec l'importance des risques engendrés par l'installation, compte tenu de son environnement et de la vulnérabilité des intérêts.

Le scénario d'accident principal retenu est l'incendie sur site.

L'étude aborde ainsi de manière proportionnée l'absence de flux thermiques hors du site et d'effet domino sur les structures voisines au bâtiment principal dans le cas d'un incendie sur site.

L'étude précise les différents moyens qui seront mis en œuvre pour limiter le risque d'incendie : mise en place de détecteur incendie avec report d'alarme, de dispositifs de désenfumage, d'une réserve d'eau de 120 m³ en cas d'incendie et d'un bassin de confinement des eaux d'extinction incendie notamment. Ces mesures sont cohérentes avec les enjeux développés dans l'étude de danger.

3.5. Étude des risques sanitaires

L'étude expose de manière qualitative et proportionnée l'évaluation des risques sanitaires pour la population voisine du site. Les éléments relatifs à la santé environnementale ont été pris en compte. Cette activité semble présenter un risque acceptable pour la santé de la population compte-tenu des connaissances scientifiques et techniques actuelles.

3.6. Résumés non techniques de l'étude d'impact et de l'étude des dangers

Les résumés non techniques de l'étude d'impact et de l'étude des dangers abordent l'ensemble des enjeux identifiés et les exposent de manière claire et lisible pour le grand public.

4. PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT PAR LE PROJET

Le choix du site a été motivé par l'usage actuel des lieux pour une activité agricole et un environnement faiblement anthropisé.

5. CONCLUSION

Le contenu de l'étude d'impact et de l'étude des dangers est en relation avec l'importance des effets et des risques engendrés par l'installation, compte tenu de son environnement.

L'analyse des effets sur les eaux superficielles et l'analyse des effets potentiels d'un incendie sont clairement développées. Sur les autres enjeux, le dossier prend bien en compte les incidences directes, indirectes, permanentes ou temporaires du projet sur l'environnement.

Par ailleurs, au vu des impacts réels ou potentiels présentés, l'étude présente de manière détaillée les mesures pour supprimer et réduire les incidences du projet. Ces mesures sont cohérentes avec l'analyse des enjeux environnementaux et les effets potentiels du projet.

--=---

Le Préfet de Région
LE PRÉFET

Pierre-Etienne BISCH

ANNEXE

Les enjeux environnementaux du territoire susceptibles d'être impactés par le projet et l'importance des enjeux potentiels vis-à-vis du projet sont hiérarchisés ci-dessous par l'autorité environnementale :

	Cotation de l'enjeu*	Commentaire et/ou bilan
Risques naturels	0	Aucun risque naturel susceptible d'impacter le projet n'est identifié.
Faune, flore	0	L'implantation de l'installation au sein d'une zone agricole n'a aucun impact sur la faune et la flore.
Milieux naturels	0	L'inventaire des zonages en matière de milieux naturels est correctement mené. Une zone Natura 2000 est présente à 4,5 km du site. L'étude d'incidence démontre l'absence d'impact de l'activité du site sur cette zone Natura 2000.
Connectivité biologique	0	Aucune zone de connectivité biologique n'est identifiée sur la zone impactée par le projet.
Consommation des espaces naturels et agricoles	0	L'installation s'établira dans l'enceinte du bâtiment existant à proximité d'une ferme et de hangars à destination agricole.
Eaux superficielles et souterraines. Captages d'eau potable	++	Il n'y a pas de captage d'eau potable à proximité. Les rejets d'eaux usées industrielles sont limités et collectés dans une cuve étanche avant rejet vers une filière appropriée. Les eaux pluviales de toitures et de ruissellement des surfaces extérieures sont collectées puis recueillies dans une réserve incendie. Ce point est développé dans le corps de l'avis.
Sols	++	Les huiles de machines et l'huile de colza produite sont entreposées sur des cuvettes de rétentions adaptées. Les activités sont confinées dans un hangar équipé d'aires étanches. Ce point est développé dans le corps de l'avis.
Air	~	Les rejets atmosphériques sont issus du chargement/déchargement des véhicules et de la chaudière du site. Le site engendrera peu de risque de pollution atmosphérique.
Odeurs	0	Aucune odeur ne sera émise par les installations selon le dossier.
Déchets	+	Les déchets issus du tri du colza sont valorisés en alimentation animale. Les autres déchets sont les filtres colmatés de la presse. Ils sont éliminés en déchetterie.
Energies et changement climatique	+	La consommation électrique sera celle de l'éclairage intérieur des bâtiments et du fonctionnement des machines de production.
Risques technologiques	++	Les zones d'effet des risques identifiés sont confinées dans l'enceinte de l'installation. Le scénario majeur d'accident concerne l'incendie sur site. Les zones d'effet de l'incendie ne sortent pas du site. Ce point est développé dans le corps de l'avis.
Santé	+	Les installations ne présentent pas de risque sanitaire particulier.
Trafic routier	~	Le trafic routier dû à l'activité du site est faible (1 à 4 camions par jour) par rapport à un trafic de poids lourds de 85 véhicules/jour sur la route départementale.
Bruit	+	Le projet prévoit aucune émergence de bruit supérieure à la réglementation au delà des limites de propriété.
Émissions lumineuses	~	Les émissions lumineuses prévues par le projet restent limitées.
Patrimoine architectural, historique	0	Aucun élément du patrimoine historique et architectural ne sera impacté par le projet.
Paysages	0	L'intégration paysagère du projet ne soulève aucun enjeu.
Autres	0	-

*Hiérarchisation des enjeux potentiels : +++ : très fort ++ : fort + : faible ~ : présent mais très faible 0 : pas concerné